



## **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Gapençais**

### **Allée du Souvenir Français, 05000 Gap**

Chères consœurs et chers confrères professionnels de santé,

Nous vous informons de la mise en place de la CPTS du Gapençais qui a été validée par l'ARS en commission de coordination de l'offre de proximité départementale le premier octobre 2020.

La CPTS du Gapençais est un regroupement de professionnels de santé qui s'organisent à leur initiative autour d'un projet territorial de santé pour répondre à des problématiques communes de santé.

Cette organisation à l'initiative des professionnels de santé (PS), ou de l'Etat si les PS ne se sont pas organisés répond aux profondes mutations du système de santé français dont l'enjeu majeur est de renforcer les soins de proximité pour améliorer l'accessibilité et la continuité des soins ainsi que le parcours coordonné du patient. La mission est de permettre la bonne intervention de santé, au bon moment, au bon endroit, pour le bon patient sur un territoire.

Ce type d'organisation va mailler à très court terme le territoire national, dicté par les politiques de santé dans notre pays qui ont placé la coordination des soins comme élément central du système avec la coopération entre les professionnels de ville et leurs partenaires du secteur social, médico-social et du sanitaire.

Les communautés professionnelles territoriales de santé ont été créées par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (Plan Ma Santé 2022, instruction du 02 décembre 2016 N° DGOS/25/2016/392)

Quelques repères pour vous faire une idée de l'objet d'une CPTS

#### **En résumé une CPTS c'est :**

Une organisation et une coordination de professionnels de santé libéraux au service de la population d'un territoire défini.

### **Adhérer à la CPTS c'est Pour :**

- ✓ Permettre aux P.S de ville – acteurs sanitaires – sociaux et médico-sociaux du territoire de se rencontrer pour mieux se coordonner
- ✓ Répondre aux besoins de santé insuffisamment ou non traités sur la population du territoire
- ✓ Mettre en œuvre des actions mutualisées sur un territoire

### **Comment ? :**

- ✓ Rencontrer les acteurs de santé du territoire et les pouvoirs publics,
- ✓ Échanger autour de l'analyse des besoins exprimés par les professionnels de santé en corrélation avec le diagnostic du territoire,
- ✓ Mobiliser et fédérer les acteurs de santé autour de la rédaction d'un projet de santé
- ✓ Gouvernance pluridisciplinaire
- ✓ Tisser des partenariats avec les acteurs du territoire
- ✓ Développer et mutualiser des outils de communication
- ✓ Favoriser le partage d'informations
- ✓ Promouvoir la CPTS sur le territoire

### **Une CPTS en faveur des acteurs de santé :**

- ✓ Prise en compte dans la ROSP
- ✓ Gain de temps
- ✓ Communication professionnelle optimisée
- ✓ Confort de travail : numérique, mutualisation de la gestion, coordination commune...
- ✓ Meilleure identification et implantation des PS
- ✓ Fluidification des parcours de soins: 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> recours et ville/hôpital
- ✓ Sécurisation de la prise en charge
- ✓ Réduction du sentiment d'isolement des Professionnels de Santé
- ✓ Lutte contre l'épuisement professionnel

### **Une CPTS en faveur des patients :**

- ✓ Qualité de prise en charge
- ✓ Prévention et l'éducation à la santé gratifiées
- ✓ Accessibilité aux soins facilitée
- ✓ Ruptures de parcours de soins prévenues et évitées
- ✓ Patient acteur de sa santé
- ✓ Meilleure visibilité de l'offre de soins
- ✓ Maintien à domicile favorisé

Déjà 120 professionnels de santé de notre territoire du Gapençais ont manifesté leur volonté d'adhérer et de rejoindre la CPTS du Gapençais, nous vous invitons à intégrer la communauté professionnelle.

*(Territoire concerné : Chateaufvieux, Chorges, Curbans, Fouillouse, Gap, Jarjayes, Lardier, La Batie Neuve, la Batie Vieille, La Fressinouse, la Rochette, La Saulce, Lettret, Montgardin, Neffes, Pelleautier, Rambaud, Romette, Sigoyer et Tallard. )*

*En vous remerciant pour votre écoute et pour que notre représentation départementale soit optimale, l'ensemble du bureau vous souhaite une bonne Année 2021 de coopération.*

Le futur vous appartient.....

LE BUREAU et les Administrateurs DE LA CPTS DU GAPENCAIS

Président : FILIPPI Simon (Médecin)

Vice- Présidents : HANOKA Gilbert (Médecin) et PERRIMOND Jean Jacques (Pharmacien)

Secrétaire générale : POLETTI Muriel (Infirmière)

Secrétaire Adjointe : RAY Elisabeth (Infirmière)

Trésorier : DE TILLESSE Guillaume (Pharmacien)

Trésorier adjoint : GIRAUD SAUVEUR Louis (Pharmacien)

Autres Membres du Conseil d' Administration :

GAYRAUD Nicolas (Médecin), DERNIAUX Alain (Médecin), REYMOND Julien (Médecin) , GIGAY Laurent (Infirmier) , BEGUIN Corinne(Infirmière) , POURROY Manon (Infirmière), RINGEVAL Lucas, NICOLAS Muriel, PROTHOY Ivan (Médecin) , LEBRUN Jean Luc (Médecin), BREBANT Dorothée(Médecin) , VINCENT Emma (Médecin)